

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2010

POINT SUR LES TRAVAUX ET LE FINANCEMENT DE LA STATION D'EPURATION

Les travaux de construction de la station et du réseau de collecte et de transit sont terminés.

Le déroulement de l'opération a été satisfaisant avec un maître-d'œuvre qui a fait preuve d'un grand professionnalisme au niveau du suivi de chantier.

Le financement quant à lui n'est pas conforme aux prévisions. L'Agence de l'Eau vient d'informer la Commune que la subvention est inférieure au montant attendu car les travaux ont fait l'objet d'un plafonnement et les honoraires de maîtrise-d'œuvre et d'achat de terrains ont été exclus. Cette décision se traduit par un manque à gagner pour la collectivité de plus de 30.000 € et un courrier de contestation a été adressé à l'Agence de l'Eau avec copie pour information aux Député, Conseiller Régional et Conseiller Général. A suivre, avec toutefois scepticisme.

PROJET DE POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Les travaux de sécurisation du clocher sont terminés.

Pour sauvegarder ce patrimoine culturel, il faudrait procéder à la réfection des toitures et des façades en fort mauvais état.

La totalité des travaux (honoraires compris) sont estimés à près de 300.000 € H.T.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'Etat, le Conseil Général et le Sénateur Bernard Saugey pour obtenir des aides sur une première tranche de travaux de 150.000 € à engager en 2011.

Le résultat de ces demandes conditionnera la décision à prendre au budget 2011.

QUESTIONS DIVERSES

Indemnités de fonction au Trésorier

Le Conseil Municipal accepte le règlement des indemnités dues à M. Ravel, Trésorier à La Mure depuis le 1^{er} juillet 2010.

Règlement intérieur de la cantine et des garderies périscolaires

Suite à un contrôle de la Régie créée pour la cantine, il est demandé à la Municipalité de régulariser le règlement intérieur qui ne précise pas qu'à défaut de production de l'avis d'imposition, les tarifs maximaux s'appliquent tant pour la cantine que pour les garderies périscolaires.

Le Conseil Municipal accepte de régulariser le règlement intérieur.

.../...

Adhésion au Programme Européen des Forêts Certifiées Rhône-Alpes (PEFC)

Le Conseil Municipal accepte de renouveler son adhésion au processus de certification P.E.F.C.

Cette adhésion (environ 40 € par an) permet d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties concernant la qualité de la gestion durable et de bénéficier de subventions pour des travaux en forêt.

Non affiché

Réflexion sur l'urbanisation future de la Commune (non affiché ni évoqué lors du prochain bulletin pour éviter des sollicitations à ce stade de la réflexion)

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur une modification ou une révision du Plan d'Occupation des Sols (POS).

La modification peut susciter la construction d'une dizaine de résidences nouvelles sur le terrain de François TURC avec possibilité à la Municipalité de négocier quelques logements destinés au locatif avec accession à la propriété.

Il est convenu de réfléchir et de réunir la commission « urbanisme » en début d'année 2011 afin de déterminer le choix de l'urbanisation future envisagée.

Monteynard Inf'Eau

Présentation du document ci-joint par Eric Fernandez, feuillet qui sera annexé au prochain bulletin municipal.

Fréquentation cantine et garderies périscolaires

Présentation du document ci-annexé par Eric Fernandez

Conseil d'Ecole

Copie du compte rendu du dernier conseil d'école ci-joint.